

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 décembre 2018

## CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 156

présenté par

M. Sermier, Mme Beauvais, M. Rémi Delatte, M. Saddier, M. Bazin, M. Kamardine, M. Gosselin, M. Schellenberger, M. Reiss, M. Boucard, M. de Ganay, Mme Dalloz, M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, M. Cinieri, M. Cordier, M. Vialay, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Bony, M. Door, M. Perrut, M. Cattin et M. Lurton

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 27, après le mot :

« concernés »,

insérer les mots :

« du monde agricole ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il semble essentiel de prévoir explicitement la représentation des agriculteurs au sein du conseil d'administration de l'Office Français de la Biodiversité.

Ils connaissent mieux que quiconque la nature, ses règles, ses cycles et ses fragilités.

Ils apporteront un retour du terrain et un œil pragmatique aux travaux de l'Office.

La seule mention de « représentants des secteurs économiques concernés » ne permet pas de garantir la présence d'agriculteurs au sein du conseil d'administration, d'autant que beaucoup d'autres acteurs économiques sont concernés par les enjeux de la biodiversité (industrie, filière bois, etc...).